



N° 48

Le bulletin de liaison de l'Association départementale des Francas de Seine-Saint-Denis

Mars
2009



Communiqué du CNAJEP : Les contrevérités de Fadela Amara

Quelle mouche a piqué Fadela Amara ? La Secrétaire d'Etat s'est fendue le 12 mars dernier à Lille d'une diatribe truffée de raccourcis et de préjugés à l'encontre de « quelques structures d'éducation populaire ». Pour mieux masquer le fiasco de son plan « Espoirs Banlieues » ?

Les déclarations à l'emporte-pièce de la Secrétaire d'Etat traduisent un profond mépris et une méconnaissance patente des actions que les associations d'éducation populaire mènent chaque jour au plus près des populations et des territoires.

Retour sur quatre contrevérités majeures :

Les associations d'éducation populaire « ont des subventions énormes ».

Cette affirmation sonne comme un jugement de valeur simpliste qui ne fait pas cas des volumes d'activités très importants auxquels se réfèrent les subventions allouées par l'Etat. De plus, cette assertion semble aller à l'encontre de la politique actuelle de mise à l'index de l'éducation populaire et de fragilisation des associations qui s'en réclament. Ces associations se retrouvent en effet étranglées par un désengagement sans précédent de l'Etat. Tous les ministères y vont de leur restriction (Jeunesse et Sports, Education nationale, Culture, Agriculture, Affaires sociales, etc.). Et les propos de Fadela Amara ne laissent pas présager un sort plus heureux.

Les associations d'éducation populaire « spolient les gens des quartiers ».

La Secrétaire d'Etat semble ignorer que la spécificité même du projet associatif, et plus particulièrement dans le champ de l'éducation populaire, est de placer les populations, notamment les publics les plus vulnérables, au cœur de ses démarches. Jusque dans les territoires désertés par la puissance publique, des milliers de nos militants, bénévoles, volontaires et professionnels, œuvrent ainsi chaque jour à la vitalité de la démocratie locale et du lien social.

Les associations d'éducation populaire doivent être « évaluées sur leurs résultats ».

Dire cela, c'est oublier que la logique d'évaluation préside depuis de très nombreuses années aux relations contractuelles entre puissance publique et associations. Par ailleurs, la mise en œuvre de la LOLF (Loi Organique des Lois de Finance) ces dernières années a accru le contrôle sur les projets mis en œuvre et, plus globalement, sur les associations.

« Têtes de réseau » versus « associations de proximité ».

En épinglant les têtes de réseau au profit des associations de quartier, la Secrétaire d'Etat se fait le parangon du « small is beautiful » et crée du même coup un antagonisme artificiel. En effet, les têtes de réseau sont un élément structurant de la vie associative ; elles sont composées de petites associations locales, participent à leur structuration (par des actions d'accompagnement, de conseil, de formation) et favorisent l'émergence et la consolidation de la société civile.

Quel crédit accorder aux déclarations de la Secrétaire d'Etat, à l'heure de la mise en place d'un Haut-commissariat à la Jeunesse qui semble vouloir ouvrir de nouvelles perspectives dans le partenariat entre Etat et associations de jeunesse et d'éducation populaire ?

Le CNAJEP et ses membres se questionnent !



Du 27 mars au 11 avril 2009 à Bagnole

“Sous le Chapitô”, Festival des clowns, des burlesques et des excentriques.

4 avril 2009

1er Salon des Outils de l'Education Populaire en Seine-Saint-Denis.

Du 20 au 26 avril 2009

Opération “Mille lectures pour l'alphabétisation” lancée par Solidarité Laïque dans le cadre de la Campagne Mondiale pour l'Education.
<http://www.solidarite-laique.asso.fr/>

Mercredi 6 mai 2009

Championnat départemental de Caisses et de Push de Seine-Saint-Denis.

22 juin 2009

Démarrage de la Formation d'animateurs de l'Education Populaire.
(Culture et Liberté)



opération Départementale Droits de l'Enfant 2009

A l'occasion du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les Francas de Seine-Saint-Denis souhaitent faire un point avec l'ensemble des acteurs éducatifs du département sur la place et l'influence que ce texte fondamental a pris dans les pratiques des centres de loisirs.

Dans cette optique, les Francas vous proposent de rencontrer Didier pour échanger notamment sur la question : les Droits de l'Enfant, qu'est-ce qu'on en sait ? Qu'est-ce qu'on en fait ?

Notre objectif est de mettre en vie un réseau de co-éducateurs soucieux de développer la mise en vie de la Convention des Droits de l'Enfant dans la vie quotidienne des mineurs.

Avec votre concours, nous souhaitons pouvoir mutualiser les outils, les supports de sensibilisation, recenser les actions, les difficultés rencontrées, les besoins d'accompagnement, favoriser et soutenir les volontés, valoriser les initiatives des uns et des autres.

A ce jour, trois rencontres ont déjà été effectuées et d'autres sont planifiées.

Pour en savoir plus et recevoir le dossier complet de présentation du projet, contactez Didier au 01 41 60 13 05 ou sur francas93projetcitoyen@yahoo.fr



échanges de savoirs 2009



Après une première expérience départementale autour des échanges de savoirs en octobre 2008, et au regard des bilans éducateurs et enfants démontrant qu'il y a eu plaisir et acquisition de compétences, Les Francas de Seine Saint Denis vous proposent cette année encore de

faire découvrir aux enfants et aux jeunes une démarche participative leur permettant de vivre et/ou de faire vivre des activités ludiques, artistiques, culturelles ou sportives à d'autres enfants.

Cette initiative vise à :

- Répondre de façon concrète aux articles 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 17 ; 29 et 31* de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- Développer la socialisation de l'enfant
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs
- Valoriser les compétences des enfants du département
- Acquérir les compétences de transfert de savoir pour l'enfant
- Faire découvrir aux enfants un large panel d'activités

Le projet que nous vous proposons permet aux enfants de Seine-Saint-Denis de transmettre leurs compétences à d'autres enfants dans le cadre d'expérimentations locales puis d'une rencontre départementale. L'enfant qui naît en Seine-Saint-Denis grandit dans un environnement particulièrement riche où cohabitent plus de cent nationalités avec autant d'histoires, de connaissances et cultures à partager.

Au regard de la richesse de ces savoirs et ces expériences vécues à l'école, dans les loisirs ou au sein de la famille, il paraît important de mutualiser ces pratiques. Vous êtes intéressés pour faire vivre aux enfants les échanges de savoirs ? Vous voulez recevoir le dossier d'accompagnement ? Vous voulez en savoir plus ? Contactez Didier : 01 41 60 13 05 ou francas93projetcitoyen@yahoo.fr

* Art.12 : Liberté d'opinion ; Art. 13 : Liberté d'expression ; Art. 14 : Liberté de pensée ; Art. 15 : Liberté d'association ; Art. 17 : Droit d'information ; Art. 29 : Droit de citoyenneté ; Art. 31 : Droit aux loisirs.



Championnat départemental Caisses & Push 2009



Les inscriptions au Championnat départemental de Caisses à savon, Push cars et Push Pente de Seine-Saint-Denis 2009 battent leur plein. Le bulletin d'inscription est accessible sur le blog de l'AD : <http://francasseinesaintdenis.joueb.com>

Pour mémoire le Championnat se déroulera le mercredi 6 mai 2009 et aura pour thème "Carnavals d'ici et d'ailleurs".



Salon des Outils de l'Éducation Populaire



Samedi 4 avril 2009, de 9 h à 18 h, le Réseau d'éducation populaire de Seine-Saint-Denis et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis vous invitent au "Salon des outils d'éducation populaire", à l'espace "Mains d'œuvres" à Saint-Ouen. Les Francas de Seine-Saint-Denis seront présents parmi les associations, les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement qui présenteront des jeux, des films, des expositions, du théâtre, des expérimentations pour sensibiliser, transmettre, construire et partager des savoirs, accompagner et construire des projets participatifs, permettre et faciliter l'engagement, pour s'exprimer, se confronter, prendre conscience...



Appel contre une réforme régressive de la justice des mineurs

Dans un communiqué daté du 2 février 2009 (date anniversaire de l'ordonnance de 45), le Collectif Liberté, Égalité, Justice (CLEJ) s'élève contre le rapport Varinard, censé lutter contre la délinquance des mineurs. Le CLEJ s'oppose notamment à l'idée que "les enfants n'ont plus de problèmes, (mais qu'ils sont le problème)", qui se manifeste par la possibilité d'emprisonner un enfant dès l'âge de 12 ans en matière criminelle et l'instauration d'un tribunal correctionnel pour les 16-18 ans. Il réclame l'abandon d'orientations et de propositions injustes et inadaptées à la réalité des problèmes posés, le réengagement de l'État et de ses moyens dans le secteur de la protection de l'enfance et appelle à la mobilisation contre la stigmatisation voire l'abandon de la jeunesse, contre la logique de l'enfermement et pour la prévention, l'éducation et le soin.

L'Appel est en ligne sur : <http://www.ldh-france.org/Contre-une-reforme-regressive-de>



découvrir

worldometers
statistiques mondiales en temps réel

Un militant des Francas 93 nous a récemment transmis un lien intéressant que nous avons eu envie de vous faire partager. Le site Worldometers.info a été

mis en place par une équipe internationale de développeurs, chercheurs et bénévoles dans le but de rendre les statistiques mondiales disponibles au plus large public dans le monde dans un format qui fait réfléchir. Il utilise des données et des statistiques provenant des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, etc. et propose des compteurs en temps réel qui permettent notamment de suivre l'évolution de la population mondiale, des dépenses gouvernementales mondiales engagées dans l'armée ou dans l'éducation et fournissent des indicateurs intéressants sur les questions d'environnement, d'énergie, d'eau et de santé. <http://www.worldometers.info/fr/>



Formation d'Animateurs Militants de l'Education Populaire

Il reste quelques places pour formation d'animateurs militants de l'Education Populaire (FAMEP) proposée par le mouvement Culture et Liberté. L'objectif de cette formation est de former des salarié-e-s, bénévoles et citoyens-nes intéressé(e)s par l'Education Populaire qui animent et démultiplient la démarche d'Éducation Populaire à l'intérieur d'une structure et avec ses partenaires, selon trois axes : développer les capacités de lecture et de compréhension de la société ; développer les capacités d'analyse critique (interroger les évidences) ; développer les capacités d'initiative et d'action, individuelles et collectives.

La visée de la FAMEP est de qualifier les acteurs de terrain. La forme de sa validation est en cours, la formation pouvant être diplômante via la VAE.

Cette Formation d'Animateurs Militants d'Education Populaire (FAMEP) durera 7 semaines étalées sur 18 mois à un rythme d'une semaine par trimestre. Elle démarrera le 22 juin 2009.

Pour en savoir plus, contactez Culture et Liberté National au 01 47 70 37 50 ou Hervé Le Baron au 06 18 91 27 84.

FRANCAS

INFO

MAISON

est édité par

L'Association départementale des Francas de Seine-Saint-Denis

les francas

38, rue d'Anjou 93000 Bobigny

Tél. : 01 41 60 13 00

Fax : 01 41 60 13 13

francas93communication@yahoo.fr

<http://francasseinesaintdenis.joueb.com>

